

CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ

MARDI 21 FÉVRIER 2023

IRCOM, ANGERS

SYNTHÈSE

5ÈME EDITION DU CONGRES DE LA SOLIDARITÉ



PRISONS. ALTERNATIVES. RÉINSERTION.

DIALOGUES ENTRE MONDES PÉNITENTIAIRE ET ASSOCIATIF

Une journée pour repenser le passage par la case prison

23 RUE EDOUARD GUINEL, 49130 LES PONTS-DE-CÉ

CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ



CONSTAT ET PRISE DE RECUL SUR L'ENFERMEMENT

« Aujourd'hui, les exemples d'autres pays permettent de s'interroger sur notre modèle national. » Catherine Touche, docteure en Histoire du Droit

Panorama historique

Au VIII^{ème} siècle avant JC à Rome la prison est une solution provisoire, un moyen de contenir les hommes et non de les punir. Au Moyen Age, le concept de pénitence fait son apparition. La prison est considérée comme un moyen pour le pêcheur de se racheter. C'est une réclusion forcée pour réfléchir à sa faute. En Europe, l'Eglise introduit la peine de prison comme lieu d'incarcération aux conditions de vie spartiates. Les personnes qui récidivent sont envoyées devant la justice laïque, purement rétributive.

Entre le XVI et le XVIII^{ème} siècle, on observe l'émergence des premiers véritables lieux d'incarcération de longue durée. Ils sont synonymes d'élimination sociale, notamment pour les femmes. Au siècle des Lumières, la peine de mort disparaît et est remplacée par la réclusion à perpétuité. La peine de prison devient la peine de référence. Au XX^{ème} siècle : les prisons s'organisent, se rationalisent et les premières maisons centrales voient le jour. Après la seconde guerre mondiale apparaît la notion de seconde chance et la libération conditionnelle se développe.

Panorama comparé

Aux Etats Unis, les maltraitements sont banalisés. Actives ou passives, la violence fait partie du traitement quotidien des détenus. On parle de "redeeming suffering". L'objectif est d'éloigner toute envie de récidive aux détenus.

En Australie, un effort est fait pour adapter le système aux minorités aborigènes surreprésentées dans la population carcérale et lutter contre les discriminations. Cependant, même si on constate une amélioration des conditions de détention, certains juristes locaux dénoncent une logique concentrationnaire.

Enfin, dans les pays scandinaves, le modèle carcéral est harmonisé et régie par une réelle volonté de justice sociale. Les temps d'emprisonnement sont plus brefs et un accent est porté sur la réinsertion et la recherche d'alternatives à la prison.

La conjonction des modèles historiques et internationaux ont influencé le système carcéral français. La prison est donc, à l'heure actuelle rétributive, protectrice et réformatrice.

CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ



CONSTAT ET PRISE DE RECUL SUR L'ENFERMEMENT

« Il existe une difficulté d'imposer, dans l'imaginaire sociale, une peine autre que la prison. » Dominique Raimbourg, ancien avocat et député

En écho à ce propos, Dominique Raimbourg nous a expliqué que la primauté de la réponse carcérale est à l'origine de plusieurs défaillances. D'une part, la surpopulation carcérale, notamment dans les maisons d'arrêt où elle est en moyenne de 141%. D'autre part, un taux de récidive élevé à 60% dans les 5 ans en cas de sorties sèches.

Le plan d'action issu des Etats Généraux de la Justice annonce une augmentation des moyens du Ministère de la Justice. Mr. Raimbourg regrette toutefois que ces moyens soient fléchés vers une augmentation des places de prison sans répondre aux besoins des Services Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) pour l'accompagnement et le contrôle des détenus.



En réponse au constat de nos deux premiers intervenants, nous avons décidé de mettre en avant plusieurs initiatives qui tentent de répondre à ces problématiques et donner aux détenus les moyens de se réinsérer.

CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ



INITIATIVES DES MONDES
INSTITUTIONNEL ET ASSOCIATIF



Projet expérimental de prisons innovantes InSERRE

Un projet qui répond à un besoin d'accompagnement personnalisé, d'autonomisation et qui favorise la réinsertion par le travail.

En co-construction avec les collectivités et entreprises d'Arras, Toul et Donchery, InSERRE s'assurera, dès son ouverture en 2027, que les détenus auront en main les outils pour se construire eux-mêmes un meilleur avenir.

InSERRE participera aussi à changer les regards sur la peine et sur ceux qui l'exécutent.

« Rassembler en un seul lieu les conditions d'une plus grande responsabilisation »

Pour plus d'information : <https://www.insertion-professionnelle-justice.fr/inserre>



Programme de Santé Communautaire en Milieu Carcéral

Un programme qui favorise la responsabilisation et rend leur pouvoir d'agir et l'estime de soi aux détenus

En créant des liens de confiance et de proximité grâce à l'aller-vers, en suscitant un sentiment d'appartenance au groupe, ce programme de santé communautaire donne la parole aux détenus. Ils ont ainsi un pouvoir de décision sur des sujets qui concernent le "mieux-être" de tous.

A travers le projet, des détenus ont pu lancer des actions concrètes comme une cuisine collective ou le plaidoyer pour l'obtention de permissions de sortie pour raisons médicales.

L'objectif pour MDM est, à moyen-terme, de se retirer pour laisser la main aux personnes détenues. Le lien se fera ainsi entre les différents acteurs sans intervention extérieure.

« C'est le processus qui est plus important que le résultat pour les détenus. »

Pour l'information : <https://youtu.be/0il1TZVeVI>

CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ



INITIATIVES DES MONDES
INSTITUTIONNEL ET ASSOCIATIF



Mise en lien entre les entreprises et les centres pénitentiaires

Lutte contre la stigmatisation des personnes détenues et ex-détenues dans le monde de l'emploi et favorise la réinsertion par le travail

Le programme d'accompagnement du Campus de l'Inclusion est destiné aux entreprises pour qu'elles passent à l'action.

Il s'appuie sur un maillage territorial pour mutualiser les ressources et sur la collaboration avec le monde carcéral pour favoriser l'emploi des personnes qui en sont exclues après leur incarcération.

Ce programme insiste sur l'importance de la flexibilité des entreprises dans leur processus de recrutement, mais aussi du monde carcéral pour ouvrir ses portes au monde extérieur.

« Les entreprises et le monde carcéral se font peur, il faut briser les préjugés. »

Pour plus d'information : <https://campus-inclusion.fr/programme-leaders-inclusifs/>



« Toutes ces initiatives, c'est porteur d'espoir ! »
Thomas DESCAMP, participant

CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ



TABLE RONDE 1: (RÉ)-INSERTION PAR LE TRAVAIL

Comment coordonner le service pénitentiaire, les associations et les entreprises?

MME LEGUILLON (SPIP)



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

MR CHESNEAU (CCI 49)



CCI MAINE-ET-LOIRE

MME BOURGAIN
(WAKE UP CAFÉ)



MR DARDENNE
(PERMIS DE CONSTRUIRE)

Permis de
CONSTRUIRE
Accompagner la liberté

« Encourager les comportements pros sociaux, les dynamiques positives fait partie de la réinsertion et de la prise de poste. » Mme Leguillon, directrice adjointe du SPIP 49

Quels sont les enjeux de la coordination entre les acteurs pénitentiaires, associatifs et les entreprises dans l'accompagnement des Personnes Placées Sous Main de Justice (PPSMJ) ? Tel était l'objet de notre première table ronde.

La difficulté centrale semble être l'ignorance des univers de chacun. Du côté des entreprises, il est reconnu une certaine appréhension, voire de la peur, basées sur de fausses idées sur les PPSMJ. Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), dont les agents sont tous issus des mêmes cursus de formation, sont ignorants des codes de l'entreprise. De plus, l'accompagnement vers l'emploi proposé par le SPIP s'appuie sur des intermédiaires tels que Pôle Emploi ou les structures d'insertion. Le lien direct entre les entreprises et le Ministère de la Justice n'existe donc pas à ce jour en Maine et Loire (49). Les deux acteurs présents à cette table ronde ont montré une volonté évidente de créer des ponts, ce qui pourrait être facilité par des associations telles que Wake Up Café et Permis de Construire, qui agissent en Loire-Atlantique (44).

Ce sont ces mêmes associations qui complètent le travail du SPIP en soutenant les PPSMJ dans leur apprentissage des attitudes et des savoir êtres, indispensables à la réinsertion par le travail. Elles agissent plus largement pour une reconstruction globale de la personne, alliant bien vivre, mais aussi bien être physique et psychologique.

Ces deux accompagnements, institutionnel et associatif, se distinguent par leur temporalité et leurs moyens. Là où un agent du SPIP accompagne 100 PPSMJ sur le temps contraint de la peine, l'ensemble de l'équipe de Wake Up Café et Permis de Construire travaille avec 100 PPSMJ chacune, sur un temps non contraint.

CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ



TABLE RONDE 1: (RÉ)-INSERTION PAR LE TRAVAIL

Comment coordonner le service pénitentiaire, les associations et les entreprises?

«A l'inverse de la prison qui déshumanise, il faut remettre la personne au centre»

Mr Dardenne, Directeur Permis de Construire

Enfin, cette table ronde a permis de mieux cerner la complémentarité des approches de Wake Up Café et de Permis de Construire, qui agissent l'une et l'autre auprès des PPSMJ. Wake Up Café agit en étroite collaboration avec le SPIP, ce qui lui permet d'entamer l'accompagnement directement en détention. Permis de Construire, malgré un partenariat régulier, revendique une certaine indépendance vis à vis du SPIP, au service de pouvoir d'agir des PPSMJ.



CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ



TABLE RONDE 2: PEINES ALTERNATIVES : QUELLE PLACE DES ASSOCIATIONS?

MME ROBERT (TIG)

ASSOCIATION TRAJET

MME LEGUILLON (SPIP)



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE



«Ces peines sont bien souvent axées sur le travail de réparation et permettent la responsabilisation des personnes sous main de justice» Mme Robert, référente TIG 49

Les peines alternatives sont mal connues du grand public. Elles ne sont donc pas toujours perçues comme de véritables sanctions. Pourtant, selon les acteurs présents autour de cette deuxième table ronde, elles représentent de réelles contraintes. Elles demandent un effort d'adaptation aux exigences sociales (respect des horaires, modes de communication, relations interpersonnelles...). En cela, ces peines contribuent à la réparation, et à la réinsertion des condamnés.

Ces peines sont toutefois peu développées: sur 2600 personnes suivies par le SPIP en Maine et Loire (49), seules 83 d'entre elles sont contraintes à des TIG, et une seule personne bénéficie d'un placement extérieur.



CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ



TABLE RONDE 2 : PEINES ALTERNATIVES : QUELLE PLACE DES ASSOCIATIONS?

Les associations ont un rôle essentiel à jouer dans le déploiement de ces peines alternatives. Elles peuvent ouvrir leur portes à des tiganistes (au même titre que les structures de service public et les entreprises de l'ESS) ou créer des places d'hébergement pour des personnes en placement extérieur. Cependant, ces deux peines alternatives relèvent de problématiques différentes. On peut supposer que le maillage des structures accueillant des tiganistes va se développer grâce au travail de la référente TIG. La problématique se trouve davantage du côté des magistrats qui prononcent encore trop peu cette sanction.

Le développement du placement extérieur est lui largement entravé par une problématique commune à l'ensemble des structures d'accompagnement social du territoire : le manque d'hébergements disponibles.

En prévention de la récidive , l'association Trajet propose une prise en charge en amont de la décision judiciaire, pour les personnes auteures de violences intrafamiliales.



CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ



TEMOIGNAGE DE KARIM MOKHTARI

« J'ai eu besoin de solidarité la moitié de ma vie »

Karim Mokhtari, fondateur de l'association 100Murs, conférencier et ancien détenu



CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ



TEMOIGNAGE DE KARIM MOKHTARI

Il y a le choc carcéral...

« J'ai donné mon nom, on m'a donné un numéro. J'ai dû me déshabiller devant tout le monde. Je ne savais pas que la prison ça allait être de me déshumaniser, d'enlever ma dignité. J'ai failli mourir plusieurs fois dans les murs de nos prisons, j'ai aussi failli tuer plusieurs fois dans les murs de nos prisons. Structure de béton qui nous avale complètement. Aujourd'hui je mets au défi les détenus de s'amender dans 9m2. »

« Tout ce qu'on a c'est le temps et c'est pour ça que la justice nous le prend. J'utilisais le temps pour en vouloir au monde entier, au système solaire et à Dieu. Je ne m'étais pas remis en question. Je voulais que les gens m'aiment, mais moi j'aimais qui ? Je voulais que les gens me respectent, mais moi je respectais qui ? La prison a cette capacité de vous renvoyer à vous-même. »

« J'ai fait 2 grands choix dans ma vie : l'un m'a coûté 10 ans de réclusion criminelle, et l'autre m'en a empêché 15. »

...et le choc post carcéral

« On m'a demandé de me réinsérer à une heure où je n'étais déjà pas inséré. »

« Ma peine a commencé le jour de ma libération. Depuis que je suis sorti, j'essaie de bousculer ce fatalisme d'aller et de rester en prison. J'ai l'impression de réparer ce que j'ai fait. C'est ma peine, c'est mon fardeau. Et je n'aurai pas assez de ma vie pour finir cette mission. »

« Le sentiment d'utilité est réparateur. D'aller aider les autres m'a aussi aidé. Tout jeune doit pouvoir se sentir utile à la nation. Les jeunes appartiennent à la France mais la France leur appartient aussi. L'action d'un jour ne représente pas un Homme pour toujours. »

CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ



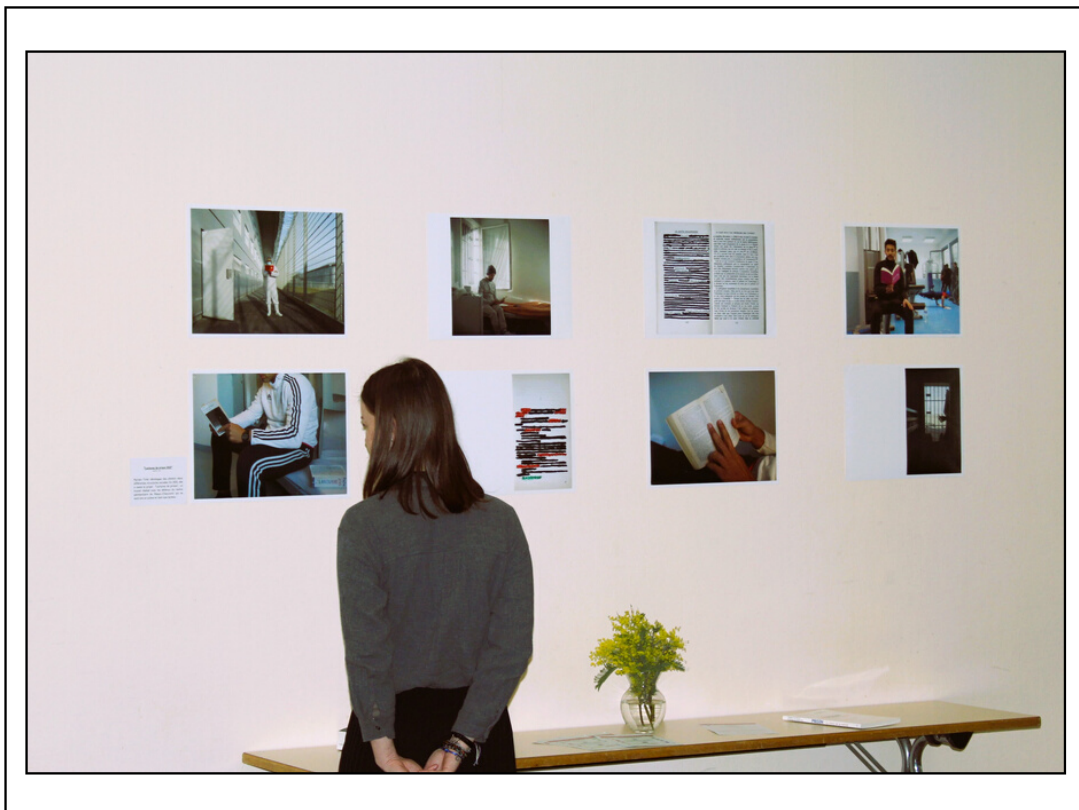
EXPOSITION DE LA PHOTOGRAPHE MYRIAM TIRLER

« Les photos sont très fortes sur le plan émotionnel. J'ai été très attirée par les photos avec des textes : des mots pour guérir des maux. »

Nicky Guerault, participante

"Lectures de prison 2022"

Myriam Tirler développe des ateliers dans différentes structures sociales. En 2022, elle a mené le projet "Lectures de prison", consistant en des ateliers en prison afin de désacraliser l'objet livre et la lecture. La série exposée ce mardi 21 février présente des photographies dans lesquelles les détenus du centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin se sont mis en scène en tant que lecteurs.



CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ



REMERCIEMENTS

Merci à tous et toutes pour votre contribution à la réussite de ce congrès.

Je tiens à remercier tous nos intervenants pour leurs présentations enrichissantes : Catherine Touche, Dominique Raimbourg, Olivia Biernacki, Ophélie Bondu, Domitie Bourgain, Ludovic Dardenne, Hervé Chesneau, l'ensemble de l'équipe de l'association nantaise Trajet, venus nombreux aujourd'hui.

Je voudrais adresser un merci particulier à Madame Leguillon qui s'est rendue disponible malgré son emploi du temps très chargé, dont la présence aujourd'hui a permis d'illustrer le travail central du SPIP.

Merci à Madame Robert, d'avoir été parmi nous, et de nous avoir permis de mieux comprendre, au cours de nos échanges en amont de cette journée, le rôle des différents acteurs du Ministère de la Justice.

D'autres personnes nous ont permis de réfléchir à la construction du contenu de la journée, je souhaite prendre le temps de les remercier : Eva Ratier et Eva Camus de la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire, Raoul Daviron et Benjamin Guichard de l'ATIGIP, Professeur Sylvain Soleil de l'Université de Rennes 1, Sylvain Lhuissier, auteur du livre Décarcérer, Adeline Jouin, Directrice du club d'entreprise FACE Angers-Loire, Nicole Cerutti et Yolande Mignot du Secours Catholique d'Angers.

Un grand merci à notre Grand Témoin, Karim Mokhtari, pour sa disponibilité enthousiaste.

Merci à toute l'équipe organisatrice de cette 5ème édition du Congrès de la Solidarité : merci à Coralie, Lucie et Marie pour la construction d'un programme riche. Merci à Noémie, Thomas et Agathe pour toute la logistique de la journée. Merci à Charles et Elise à la communication. Et merci à Thérèse et Martin pour la gestion financière de l'événement.

Merci aussi aux volontaires de la promo qui ont apporté leur aide aujourd'hui. Merci également à tous les permanents de l'Ircom pour leur accompagnement dans ce projet. Et enfin merci à tous ceux qui nous ont soutenus financièrement, notamment les Amis de l'Ircom et l'association Olivier Giran.

Merci encore pour votre participation à cette 5ème édition du Congrès de la Solidarité.

Romane Piechota

CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ



ORGANISATEURS



Romane,
cheffe du projet



Coralie, Marie & Lucie,
pôle expertise du thème



Martin & Thérèse,
pôle trésorerie



Elise & Charles,
pôle communication



Agathe, Noémie et Thomas
pôle logistique

CONGRÈS DE LA SOLIDARITÉ



MERCI POUR VOTRE PRÉSENCE



23 RUE EDOUARD GUINEL, 49130 LES PONTS-DE-CÉ